



AOMMENT LE SAINT HOMME FRANÇOIS, APRÈS SA MORT, DÉLIVRA UN PAUVRE PRISONNIER ACCUSÉ. D'HÉRÉSIE.

Dans la Relation de quelques miracles opérés par Saint François après sa mort, que le Séraphique Docteur Saint Bonaventure a placée à la suite de sa grande LÉGENDE du Saint, on lit que sous le pontificat de Grégoire IX, un habitant d'Alisse, nommé Pierre, fut accusé d'hérésie, arrêté à Rome et par ordre du Souverain Pontife confié à la garde de l'évêque de Tibur. L'évêque, étant responsable du prisonnier, lui fit mettre les fers aux pieds, et pour qu'il ne pût s'échapper il le fit enfermer dans une prison ténébreuse. On lui pesait son pain, on lui mesurait l'eau. Cet infortuné, ayant appris qu'on était à la veille de la fête de Saint François, se mit à le prier avec larmes, lui demandant d'avoir pitié de lui. Il mérita d'être exaucé par le Seigneur à cause de sa dévotion au fidèle serviteur de Dieu et en vertu de ses mérites, car sa foi était désormais pure et exempte de tout venin d'hérésie.

Donc la nuit de la fête de Saint François approchait ; vers le crépuscule, le saint descendit plein de compassion dans la prison, et appelant le prisonnier par son nom, il lui commanda de se lever. Effrayé, celui-ci demanda qui l'appelait et il apprit que le Bienheureux François était là, présent. Il vit que par la vertu de la présence du Saint, ses fers brisés étaient tombés de ses pieds, que les écrous de la prison étaient mis à découvert, parce que les clous qui les attachaient s'en étaient